

## MONOGRAPHIE D'UNE EXPLOITATION LAITIÈRE EN CHARENTE-MARITIME

### A) PRÉSENTATION

#### a) Le milieu :

*La région :*

**L**A SAINTONGE, RÉGION AGRICOLE DE LA CHARENTE-MARITIME, EST SITUÉE AU NORD-EST DU DÉPARTEMENT, DONT ELLE REPRÉSENTE 15 A 20 % DE LA S.A.U.

Cette région, de formation jurassique, donne des terres de groies de nature argilo-calcaire. Les sols ont une tendance alcaline avec un pH supérieur à 7, lié à la présence de calcaire (10 à 40 %). Le climat, adouci par la proximité de l'océan, est caractérisé par une pluviométrie de 800 mm par an, répartie de novembre à mars, les mois d'été étant très secs.

La Saintonge tire essentiellement son revenu agricole des céréales, de l'élevage et de la vigne (production de Cognac). 40 à 50 % de la surface agricole sont consacrés à l'élevage (S.T.H. + cultures fourragères). La luzerne, pivot des cultures fourragères, reste la base de l'intensification.

## B) ÉTUDE DE L'EXPLOITATION

### Surfaces :

L'exploitation, d'une surface totale de 63,7 ha, se décompose en 51,2 ha de S.A.U. dont 23,8 ha de S.F.P. La prairie permanente ne représente que 5 ha. Le détail des surfaces est le suivant (tableau I) :

TABLEAU I  
RÉPARTITION DES SURFACES

<i>Cultures</i>	<i>Surface totale</i>
Ray-grass d'Italie .....	2,6 ha
Fétuque .....	2,0 ha
Luzerne .....	13,9 ha
Dactyle .....	2,0 ha
Céréales .....	15,5 ha
Mais .....	6,6 ha
Vigne .....	7,5 ha
Divers .....	8,6 ha
Prairies permanentes .....	5,0 ha
	63,7 ha

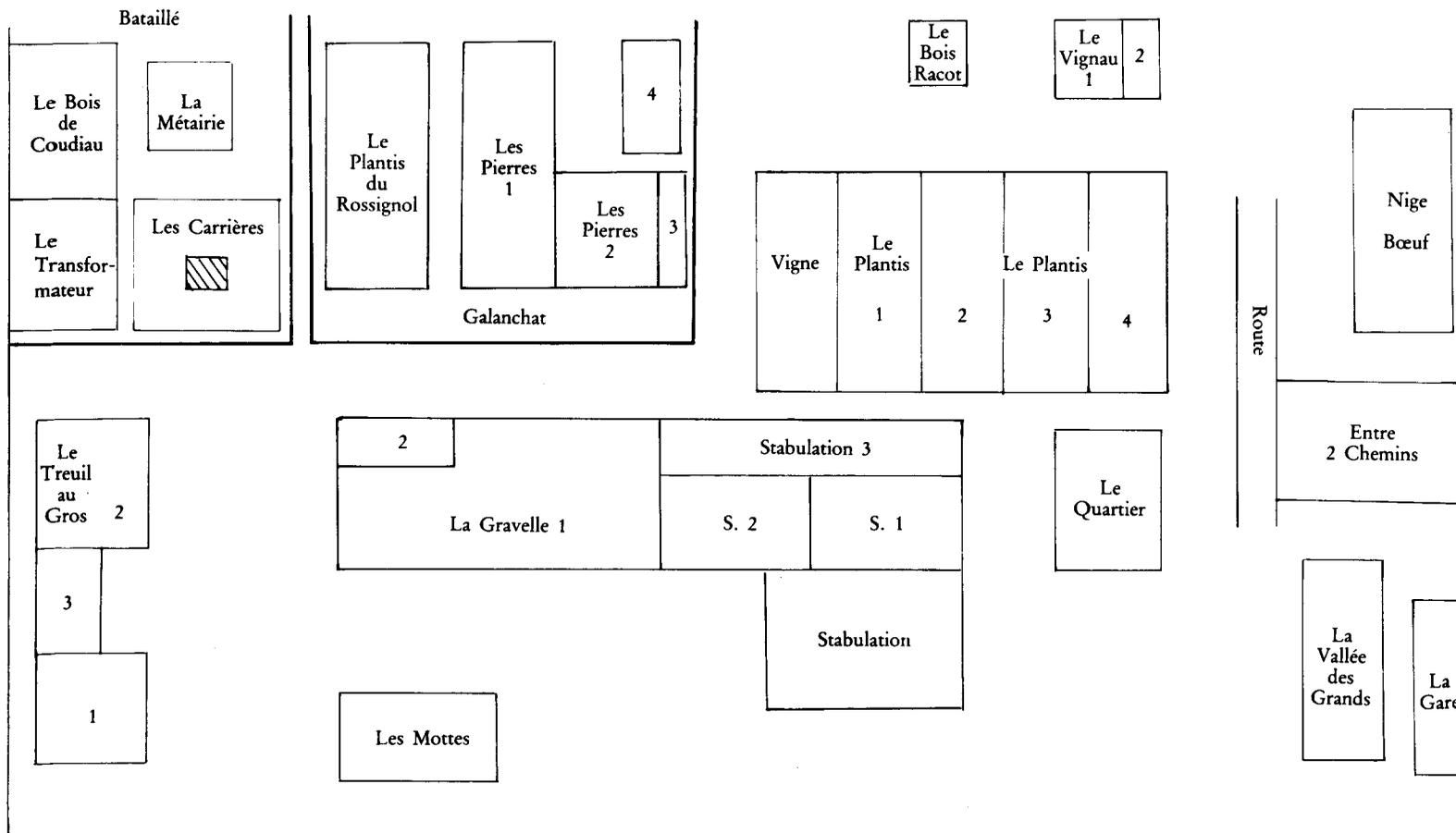
## C) INVENTAIRE DES MOYENS

### a) Main-d'œuvre (tableau II) :

TABLEAU II  
RÉPARTITION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

<i>Nature</i>	<i>U.T.H.</i>
<i>Main-d'œuvre familiale :</i>	
Exploitant - époux - aides familiaux ...	1,5
<i>Main-d'œuvre salariée</i> .....	1,3
	2,8

FIGURE 1  
 PARCELLAIRE DE L'EXPLOITATION



La main-d'œuvre salariée se compose d'une personne. Quant à la main-d'œuvre familiale, l'exploitant et son épouse assurent les travaux de l'exploitation. Ceci aboutit à un total de 2,8 U.T.H. pour 63,7 ha, soit 22,7 ha/U.T.H.

Les exploitations de la région se situent à 29,4 ha/U.T.H. Vu les travaux supplémentaires demandés pour la vigne, l'exploitation se situe dans la moyenne.

## b) Cheptel :

### 1) Importance des catégories :

Le cheptel comprend 37 vaches en production, soit 37 U.G.B.

Les génisses sont misés en pension dans un atelier de génisses. Le naisseur travaille par contrat avec un éleveur de la région. Cet atelier regroupe deux naisseurs qui livrent leurs génisses qui seront reprises 2 à 3 mois avant le vêlage. Le prix de la pension est réglé chaque trimestre sur la base de 5,50 F par jour.

### 2) Résultats techniques du troupeau (octobre 1977-septembre 1978) :

	Résultats de l'exploitation	Moyenne départementale
Moyenne économique - gestion lait/vache/an . . . . .	4.360 kg	4.200 kg
Moyenne Contrôle laitier . . . . .	4.990 kg	4.000 kg
Chargement/U.G.B. . . . .	60 ares	70 ares
Lait par ha S.F.P. . . . .	7.412 l	6.000 l
Coût du concentré . . . . .	0,13 F/l	0,13 F/l
Lait par ha S.F.P. hors concentré . . . . .	6.500 l	5.200 l
Concentré par vache . . . . .	559 F	600 F
Age moyen au vêlage des génisses . . . . .	27 mois	34 mois
Rang moyen de lactation . . . . .	3,2	3,4
Frais vétérinaires/V.L. . . . .	303 F	232 F
Frais d'élevage/V.L. . . . .	176 F	138 F
Fumure S.F.P. : 161 N - 42 P - 96 K . . . . .	450 F	426 F

Ces résultats démontrent un niveau d'intensification fourragère (6.500 l de lait/ha S.F.P. hors concentré) plus élevé que la moyenne du groupe (5.200 l/ha S.F.P. hors concentré).

3) *Production potentielle du troupeau :*

	<i>Résultats de l'exploitation</i>	<i>Moyenne départementale</i>
Niveau vêlage adultes vaches .....	23,3 kg	22,4 kg
Niveau vêlage adultes génisses .....	26,2 kg	23,5 kg
Lait par jour de traite génisses .....	13,6 kg	11,7 kg
Potentiel génétique du troupeau .....	5.200 kg	4.700 kg
Intervalle vêlage-vêlage .....	387 j	378 j

Cet élevage bénéficie d'un potentiel génétique de 5.200 kg qui traduit encore une possibilité intéressante d'amélioration.

**c) Bâtiments :**

Les bâtiments se composent d'une stabulation libre construite en 1977 avec possibilité d'avoir 50 vaches laitières. La salle de traite de type épis 2 x 3 avec possibilité de 2 x 4 est intégrée au parc d'attente.

**c) Matériel :**

L'exploitant possède en propre tout le matériel classique de travail du sol, semis, épandage d'engrais, ainsi qu'une récolteuse à fléaux, une faucheuse-conditionneuse et une remorque distributrice. La moissonneuse-batteuse est en copropriété.

e) Situation financière :

Bilan au 1<sup>er</sup> avril 1979

Actif		Passif	
Frais d'établissement .....	600 F	Capital personnel début ....	1.175.139 F
Terres .....	500.000 F	+ résultat net .....	181.000 F
Constructions .....	255.660 F	— prélèvements .....	— 75.297 F
Plantations .....	156.217 F		
Matériel .....	206.890 F	Capital personnel	
Parts sociales .....	7.380 F	en fin d'exercice .....	1.280.842 F
Prêt + 1 an .....	3.000 F		
		Emprunts long terme .....	61.122 F
Immobilisations .....	1.129.747 F	Emprunts moyen terme ....	286.295 F
Vaches laitières .....	127.450 F	Emprunts à moyen	
		et long terme .....	347.417 F
Animaux en stock permanent	127.450 F		
		Dettes auprès	
Autres animaux en stock :		des fournisseurs .....	34.950 F
Bovins .....	19.300 F	Banques .....	3.097 F
Stock eau de vie .....	198.833 F		
Stocks de récolte .....	3.360 F	Dettes à court terme .....	38.047 F
Stocks approvisionnements .	3.772 F		
Avances aux cultures .....	29.164 F		
		<b>Total .....</b>	<b>1.666.306 F</b>
Stocks réalisables .....	254.429 F		
Créances sur vente .....	36.165 F		
Crédit d'impôt TVA .....	6.668 F		
Prêt — 1 an .....	111.849 F		
Valeurs réalisables			
et disponibles .....	154.680 F		
<b>Total .....</b>	<b>1.666.306 F</b>		

Eléments du compte d'exploitation 1978

Charges		Produits	
Approvisionnements .....	63.238 F	Produits végétaux .....	250.648 F
Frais de personnel .....	57.380 F	Produits animaux .....	179.492 F
Frais de mécanisation .....	68.142 F	Produits divers .....	20.442 F
Frais de bâtiment			
et du foncier .....	43.871 F		
Frais divers .....	60.500 F		
	<b>293.131 F</b>		<b>450.582 F</b>

Revenu agricole : 157.451 F  
 Revenu agricole/ha : 2.473 F

Exploitation laitière

Le revenu agricole a évolué de la façon suivante au cours des trois dernières années :

- 1976 : 2.294 F/ha.
- 1977 : 1.397 F/ha.
- 1978 : 2.473 F/ha.

L'année 1977 correspond à la modification du système fourrager et à l'augmentation des charges dues à la mise en route de la stabulation.

**f) Environnement de l'exploitation :**

L'exploitant est administrateur de la coopérative d'approvisionnement du secteur et responsable au niveau du GDMA. Il travaille en entraide avec ses voisins pour les gros travaux (ensilage, moisson) et utilise les services du développement (Centre de gestion, conseiller agricole SUAD et coopérative laitière, EDE). Il adhère au Contrôle laitier et à la Coopérative d'insémination.

**D) DÉTERMINATION DES OBJECTIFS VÉGÉTAUX ET ANIMAUX**

**a) Objectifs animaux (récapitulés dans le tableau III) :**

*TABLEAU III*  
**OBJECTIFS ANIMAUX**

<i>Catégories</i>	<i>1979</i>	<i>1980</i>	<i>1981</i>
Vaches laitières .....	37	40	40
Objectif âge vêlage .....	27 mois	26 mois	24 mois
Période vêlage .....	automne-hiver	automne-hiver	automne-hiver
Moyenne économique gestion .....	4.400 kg	4.600 kg	4.800 kg

L'exploitant souhaite maintenir son troupeau à une quarantaine de vaches laitières et faire élever ses génisses, ce qui lui permet d'améliorer peu

à peu le critère âge au vêlage. Cette spécialisation va également de pair avec l'augmentation de la moyenne économique, résultat du travail génétique entrepris depuis plusieurs années (accouplements raisonnés).

**b) Objectifs végétaux :**

L'agriculteur se fixe comme objectif un rendement de 9 t M.S. utiles en maïs et 8 t en orge.

Par ailleurs, la luzerne atteint un rendement de 9 t M.S. en quatre coupes (3,5 t - 3,5 t - 1 t - 1 t) et les graminées pérennes 8 t en quatre coupes également (3 t - 3 t - 0,5 t - 1,5 t).

Ces rendements fourragers sont connus grâce aux enregistrements effectués par l'éleveur.

**E) SYSTÈME FOURRAGER**

Le système fourrager est basé sur l'ensilage de maïs et de luzerne l'hiver, et l'affouragement en vert l'été, complété par l'ensilage de dactyle (tableau IV).

*TABLEAU IV*  
RÉCAPITULATION DU SYSTÈME FOURRAGER

	15-10	15-03	15-04	15-05	15-07	15-08	1-10	15-10
Ration journalière	8 kg M.S. ensilage maïs 3 kg M.S. ensilage luz. 1 <sup>re</sup> coupe  2 kg M.S. foin luzerne	13 kg M.S. féтуque 1 <sup>re</sup> coupe	13 kg M.S. féтуque dactyle 2 <sup>e</sup> coupe	13 kg M.S. dactyle 3 <sup>e</sup> coupe	8 kg M.S. ensilage dactyle	foin de luzerne + repousses luzerne féтуque dactyle		8 kg M.S. ensilage dactyle 1 <sup>re</sup> coupe
lait couvert./vache	14-15 l	16-17 l			12-13 l			

La complémentation à base d'orge et de tourteau (3/4 orge + 1/4 tourteau) est distribuée par tranche de 2,5 litres de lait à la salle de traite en fonction de la production connue lors du passage du Contrôle laitier.

#### c) Conduite des cultures :

Les cultures fourragères sont conduites de la façon suivante :

— *La luzerne* est implantée au printemps, sous couvert d'orge. Le semis (variété Europe) a lieu courant mars à raison de 25 kg de luzerne et de 60 à 80 kg d'orge par hectare. La fumure (95-125-140) est apportée avant labour, à l'automne.

— *Les graminées pérennes* (dactyle et fétuque élevée) sont implantées fin août après une céréale. Le labour léger est suivi, de façon superficielle, d'un roulage avant que n'intervienne le semis, lui-même encore suivi d'un deuxième roulage. Les variétés retenues sont Clarine (25 kg/ha), Dapprime et Floréal (20 kg/ha). La fumure est importante : 300-80-120 unités par hectare de chaque élément.

— *Le ray-grass d'Italie* (variétés Tiara ou Tétrone) est implanté et conduit de la même façon et reçoit une fumure N.P.K. de 300-100-100 unités par hectare.

— *Le maïs* suit une céréale, un colza ou un maïs. Une variété du groupe III est semée début mai à une densité de 80 à 90.000 pieds/ha. La fertilisation est de 70 unités/ha d'azote et 100 unités de phosphate et de potasse.

#### b) Mode d'exploitation des cultures fourragères :

Les cultures fourragères ne sont exploitées qu'en affouragement en vert ou en conserve (ensilage-foin).

La luzerne reste la clé de voûte du système fourrager et il est indispensable que la 1<sup>re</sup> coupe soit ensilée (tableau V).

**TABLEAU V**  
**MODE D'EXPLOITATION DES CULTURES FOURRAGÈRES**

	<i>Ensilage</i>	<i>Foin</i>	<i>Affouragement en vert</i>
Luzerne	1 <sup>re</sup> coupe — coupe fine — conservateur (5 l d'acide formique)	les autres coupes	
Fétuque		repousses	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> coupes repousses
Dactyle	— 1 <sup>re</sup> coupe — coupe fine — conservateur si nécessaire	repousses	2 <sup>e</sup> coupe et repousses
Maïs	ensilage		
Ray-grass d'Italie	2 <sup>e</sup> coupe		1 <sup>re</sup> coupe

**TABLEAU VI**  
**RÉCAPITULATIF DES CULTURES**  
**EN FONCTION DES SURFACES DE L'EXPLOITATION**  
*(en hectares)*

<i>Cultures</i>	<i>77-78</i>	<i>78-79</i>	<i>79-80</i>	<i>80-81</i>	<i>81-82</i>
RGI .....	3,2	2,6	3,9	—	—
Fétuque .....	2,0	2,0	2,6	4,6	4,6
Luzerne .....	10,7	13,9	12,1	15,6	10,8
Maïs .....	5,8	6,6	5,6	5,4	5,6
Betteraves .....	—	0,7	—	—	—
Dactyle .....	—	2,0	4,0	5,0	7,6
Céréales .....	10,9	15,5	15,4	18,8	12,0
Tournesol .....	3,3	—	7,6	1,8	10,6
Colza .....	—	—	—	—	—
Vesce .....	—	0,6	—	—	—
Sorgho .....	—	1,0	—	—	—
Autres .....	15,3	6,3	—	—	—
	51,2	51,2	51,2	51,2	51,2

Le tableau VI montre l'évolution du système fourrager visant la simplification et une meilleure structuration des cultures fourragères.

#### F) PERFORMANCES ÉCONOMIQUES DE L'ATELIER LAIT

Charges			Produits		
	Total	/ha		Total	/ha
Engrais .....	16.474	710	Lait .....	152.938	6.592
Semences .....	2.610	112	Divers .....	23.353	1.006
Traitements .....	470	20			
Approvisionnements divers .....	1.511	65			
Travaux par entreprise ..	440	18			
Aliments concentrés :					
— achetés .....	5.221	225			
— produits .....	13.034	561			
Frais vétérinaires .....	10.169	438			
Inséminations .....	3.600	155			
Frais d'élevage .....	1.400	60			
	<b>54.929</b>	<b>2.367</b>		<b>176.291</b>	<b>7.598</b>

S.F.P. = 23,2 ha

Marge brute totale = 121.362 F

<b>Marge brute/ha S.F.P. = 5.231 F</b>
--

Prix moyen de vente du litre de lait : 1,02 F, ristourne comprise.

Prix moyen de vente vache laitière : 3.565 F.

Prix moyen de vente veau : 873 F.

Par rapport aux résultats moyens obtenus dans le département, l'exploitation se situe dans le groupe de tête au niveau de la marge brute par ha de S.F.P.

### **G) JUGEMENT D'ENSEMBLE DU SYSTÈME**

Depuis la mise en place de ce système de production à base de cultures pérennes, la sécurité s'est nettement consolidée.

Le système est encore en cours d'évolution et sera stabilisé en 1980-1981, époque à laquelle les cultures pérennes seront en pleine production.

Représentativité régionale : par rapport aux études faites sur les systèmes fourragers, en Charente-Maritime, cette exploitation se situe dans les systèmes intensifs et dans la ligne des travaux que nous menons actuellement, en ce qui concerne les résultats économiques de systèmes fourragers cohérents.

Cette étude menée pendant quatre ans nous a permis de dégager les systèmes suivants :

1. Calendrier fourrager à base de luzerne-ray-grass d'Italie, ensilé et pâturé avec maïs ou betteraves et colza fourrager.
2. Calendrier fourrager à base de luzerne avec betteraves ou maïs et colza fourrager.
3. Calendrier fourrager ray-grass d'Italie-maïs.
4. Calendrier fourrager à base de luzerne et de ray-grass d'Italie.

L'exploitation se situait donc dans la système n° 1 à base de luzerne-ray-grass d'Italie ensilé et pâturé avec maïs-betteraves et colza fourrager.

## H) ÉVOLUTION DU SYSTÈME

Jusqu'en 1977-1978, le système était basé sur la luzerne et sur des cultures annuelles (ray-grass d'Italie) ainsi que sur des dérobées (colza).

Le faible niveau de fumure azotée notamment conditionnait un chargement bas de l'ordre de 86 ares par U.G.B.

La mise en place progressive des cultures pérennes mieux conduites a amélioré d'une part le chargement, en libérant des surfaces pour les cultures de vente, et d'autre part a entraîné un coût moins important du système se traduisant par l'augmentation de la marge brute (tableau VII).

**TABLEAU VII**  
**INFLUENCE DE L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME FOURRAGER**  
**SUR LA MARGE BRUTE**

	1976	1977	1978	1979
Vaches laitières .....	17	27	29	37
U.G.B. ....	36	33	39	40
S.F.P. ....	31,2	24,5	23,2	23,8
Chargement .....	86 ares	74 ares	59 ares	60 ares
Fertilisation S.F.P. :				
N .....	29	53	161	180
P .....	14	135	42	60
K .....	15	64	96	100
Moyenne économique .....	3.865	4.317	4.560	4.500
Concentré par litre de lait .....	0,12	0,15	0,13	0,13
Prix du litre de lait .....	0,87	0,95	1,02	—
MB./ha S.F.P. ....	2.854	3.090	5.231	5.500 env.
M.B./ha céréales .....	1.590	1.582	2.885	—

	1976	1977	1978	1979
Chargement .....	86 ares	74 ares	59 ares	60 ares
Rendement t M.S./ha .....	5,6	6,3	7,5	8,5
Charges directes/haS.F.P. ....	1.024	1.682	2.367	1.500
Coût par kg M.S. ....	0,18	0,26	0,31	0,17

Le changement de système est donc très bénéfique car il permet d'améliorer le chargement sans grever les charges, donc en produisant de la M.S. à un moindre coût vu la pérennité des cultures fourragères.

J. DULPHY,  
E.D.E. de Charente-Maritime.